

Le mot du Président

ALERTE !

Nous voilà revenus à la situation de 2012 ou presque :

L'ouverture du pont-digue en 2013 a eu des effets bénéfiques sur l'amont du Ster ; l'aval, par contre subi des engraisements importants de sable au niveau du Ster Nibilic dus à la dérive littorale et à un volume oscillant trop faible pour recréer un effet de chasse suffisant.

La situation devient réellement préoccupante et nous avons fait part de nos inquiétudes et de l'urgence de cette situation auprès de M. Le Maire qui nous a reçu courant du mois.

Vous trouverez plus bas le compte-rendu de cette réunion.

Le Pont-digue construit en 1968 est, certes, à mettre en cause dans les dérangements observés, mais la construction du terre plein du port assurant la jonction avec Men Groas est aussi un faitif assuré :

La plage côté Lesconil n'est apparue qu'à partir de sa construction en 1974...

La hauteur des dunes de sables au milieu de la passe en face du Ster Nibilic atteint maintenant plus de 4 mètres (Shom), soit seulement 2 mètres de moins que la plus haute partie de Beg Gwen qui culmine à 6 mètres.

La municipalité est consciente du problème et tire les mêmes conclusions que l'ADRSL. Restera que la notion « urgence » ne trouvera peut-être pas le même tempo auprès des administrations...

La nature, elle par contre, n'attendra pas !

Pour le chemin autour du Ster, les élus désirent passer par une enquête publique ce qui retardera malheureusement sa mise en œuvre.

Face à ces éléments contraires nous devons rester déterminés et surtout mobilisés.

Vos engagements et inscriptions auprès de l'Association nous permettront d'agir avec force auprès des élus afin de les inciter à trouver les solutions appropriées.

N'oubliez pas vos inscriptions. (Bulletin d'inscription sur <http://aven29.fr/adrs129/>)

Nous vous souhaitons une bonne fin d'année et à très bientôt lors de l'une de nos manifestations.

*Le Président
Albert Cuzon*

Ps cette lettre paraît avec un peu de retard car le RDV avec M. le Maire a été maintes fois remis

Compte rendu de la réunion en mairie du 10 février 2018

Nous avons été reçus ce samedi 10 février 2018 par Monsieur le Maire Bruno Jullien et son conseiller chargé du port et du littoral Yves Guirric.

Les points suivants ont été abordés lors d'une discussion franche et sereine.

Le tour du Ster

La commune a pris l'initiative de commencer le débroussaillage de la rive droite.

Il faut cependant sensibiliser les riverains afin qu'ils fassent eux-mêmes ces travaux qui permettront aux promeneurs de passer sur cette rive. La mairie écrit à la préfecture pour relancer l'enquête publique qui permettra de terminer le tour du Ster. Le chemin n'est pas dans le contrat de territoire de la CCPBS. M. le Maire propose que l'association participe aux opérations de débroussaillage.

La digue de Kerescant

La digue n'a pas de rôle de protection des populations. Des travaux lourds ne sont donc pas nécessaires. Elle est retenue au contrat de territoire ce qui permettra de faire les travaux utiles à sa sauvegarde.

Travaux du Pont-digue du Ster

En 2018, 5 ans après la fin des travaux, la mairie lancera un état des lieux, obligation prévue au dossier initial. Il sera étendu devant les dérangements constatés et décrits plus hauts, à la mesure des impacts de l'ouverture du pont sur la dune des sables blancs et Beg Gwen et de proposer d'éventuelles solutions.

La maîtrise d'œuvre (AMO) est confiée à M. Arnaud Ricard. Il est chargé de définir le cahier des charges et de la gestion de l'AO (Appel d'Offres) de cette étude. Cette étude s'inscrit aussi dans des schémas locaux :

SLGRI (stratégie locale de gestion des risques d'inondation) et GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

Planning possible : AO fin mars, ouverture des offres : fin d'été 2018.

L'association sera invitée à participer aux groupes de travail et aux études qui vont démarrer sur ces sujets.

Nos analyses réciproques convergent sur les solutions qu'il serait nécessaire de mettre en œuvre. Il faut cependant passer par la phase étude et validation scientifique.

Points divers :

Le Ster est inscrit par la mairie comme site potentiel d'intérêt communautaire.

Nous demandons à la mairie de retirer les déchets qui ont été déposés par les promeneurs sur le haut de la dune de Beg Gwen (filets, pneus, plastiques, ...).

Nous évoquons aussi la possibilité d'améliorer la communication sur le Ster et son intérêt. Il serait utile de poser des panneaux indiquant le Ster et de mettre à disposition des touristes des dépliants à l'Office du Tourisme.

Nous évoquons la possibilité de mettre une tour d'observation sur les bords du Ster afin que les promeneurs puissent admirer plus facilement les oiseaux qui sont nombreux sur le site pendant les périodes de migration.

Demande d'une pose de poubelle côté Lesconil près du pont.

Concert de « Tempus Fugit » à Plonivel le 9 juillet 2017.

L'ADRSL organisait le 9 juillet dernier un concert dans la chapelle de Plonivel à Plobannaec.

Plus de 100 auditeurs assistaient à ce concert original du groupe Tempus Fugit.

Ce groupe du Nord-Finistère est formé de cinq instrumentistes et de quatre chanteurs.

Son répertoire est principalement constitué d'œuvres de la Renaissance et du Moyen-Âge, tandis que son originalité réside dans l'interprétation vivante et variée des pièces vocales et instrumentales ; des instruments qu'ils fabriquent parfois eux-mêmes.

Tous les auditeurs, amateurs de musique ancienne, ont été séduits par leur interprétation.

En 2017, l'ADRSL a organisé plusieurs manifestations de ce type : concerts, expositions, dans un but de communication et afin de réunir des sympathisants dans un décor en rapport avec le Ster.

A noter que le concert de « Tempus Fugit » est déjà prévu en début juillet 2018.

Un peu d'histoire - Par Vincent Le Floc'h

PLONIVEL (Suite et fin)

LA REVOLUTION : de l'espoir à la stupeur et bientôt la résistance.

Comme un peu partout, l'annonce de la rédaction de cahiers de doléances a débouché sur un immense mouvement d'espoir. Sans doute gênés par la mise en œuvre d'un texte à remettre, Guillaume Calvez et Henri Andro, qui représentent Plonivel, préfèrent « se conformer aux demandes et doléances qu'ont faites les artisans de Pont-l'Abbé ». Or il s'avère qu'il s'agit d'un des cahiers les plus révolutionnaires de France, tant par le ton que le contenu. Qu'on en juge par ces quelques extraits :

- A la ville et à la campagne les hommes sont « traités comme des esclaves par les nobles et les messieurs du haut-clergé. »
- « les chiens des avarés du siècle sont mieux couchés et nourris que [notre] classe de citoyens. »
- Les juges, avocats, notaires... « ne pourront faire aucun commerce, ni au nom de leur femmes [...] ni au nom de leurs frères, sœurs, ni de leurs domestiques. » Moralisation de la vie économique, dirait-on aujourd'hui !

Ces constats, souhaits et bien d'autres encore ont été adoptés le 13 avril 1789.

Quelques mois plus tard commence le temps des désillusions. Deux faits majeurs contribuent à braquer les habitants de Plonivel. D'abord La décision, prise à la fin de l'année 1789, de supprimer la paroisse, ce qui n'a pas manqué d'abasourdir les paroissiens qui venaient de s'investir à fond les 15 années précédentes. Loctudy, Plobannalec et Combrit ont dû céder une partie de leur territoire pour constituer la commune de Pont-l'Abbé. En compensation Plobannalec et Loctudy reçoivent la portion de Plonivel la plus proche de leur territoire.

Seconde secousse : le vote de la loi dite « constitution civile du clergé » (12 juillet 1790) qui fait suite au décret sur la nationalisation des biens du clergé (2 novembre 1789). Cela provoque des divisions dans tout le pays. Le recteur de Plonivel, Martial Besnier et ses voisins de Plobannalec et Loctudy refusent de prêter serment et doivent se cacher. Par contre à Plobannalec les citoyens actifs élisent comme recteur constitutionnel Jean-Corentin Guillermou, le 11 décembre 1791. Ainsi cohabitent sur

Plobannalec, dans ses nouvelles limites, un recteur constitutionnel et deux réfractaires !

Après la chute de Robespierre, le culte pour les réfractaires peut reprendre ouvertement pendant quelques mois. Mais le débarquement de Quiberon (juin 1795) organisé par les émigrés soutenus par les Anglais provoque un raidissement de la vie politique intérieure, entraînant une reprise de la lutte contre les prêtres réfractaires et ceux qui les soutiennent, considérés comme des ennemis de l'intérieur. En quelques semaines, durant les mois de brumaire et frimaire An IV (novembre et décembre 1795) des rapports de la police des cultes font état des plaintes de l'agent municipal (= maire) Le Moigne poussé par le recteur constitutionnel Guillermou. Est visé, entre autres, Christophe Gouzien, qui laisse faire « un certain Jacques Le Paubert, ex-sonneur de cloches à Plonivel [...]. C'est, dis-je, cet homme qui assemble le peuple tous les dimanches à 10 heures du matin en l'église de Plonivel, sous prétexte d'y faire l'office divin. » Un vitrail de l'église de Plobannalec rappelle cet épisode.



Vitrail de l'église de Plobannalec

On sait que Martial Besnier quitte alors Plonivel pour la région de Quimperlé dont

il est originaire et il n'est pas remplacé. Au printemps suivant, on signale de nouvelles plaintes pour dénoncer les allers et venues des prêtres réfractaires qui se cachent dans différentes fermes de la région notamment à Penapont en Kerandraon en Plonivel.

L'ancienne paroisse rurale qu'a été Plonivel a ainsi traversé les heures les plus sombres de la Révolution sans que la cohésion de la communauté ne soit entachée.

APRES LA REVOLUTION : la fin d'un rêve (ni paroisse ni commune de Plonivel).

Avec la signature du Concordat (15 juillet 1801) de nouvelles habitudes doivent bon gré mal gré se mettre en place car les limites administratives et religieuses mises en place sous la Révolution ne sont pas remises en cause. Avec l'arrivée en 1834 de l'abbé François-Michel Durand, originaire de la paroisse, la situation change. Malade, il a décidé de s'y retirer et vite il rallie à lui un petit groupe de paroissiens et se met en tête l'idée de reconstituer l'ancienne paroisse. En 1841 il va même plus loin en faisant parvenir à la préfecture une pétition pour réclamer la création d'une commune de Plonivel. Peine perdue ! Le caractère entier et nerveux de F.M. Durand n'a pas arrangé les choses.



Archives Départementales du Finistère (1M80) : projet de commune de Plonivel

L'esprit de quartier a quand même subsisté jusqu'à la fin de la vie traditionnelle des campagnes dans les années soixante. Le glas sonné à Plonivel à l'occasion d'un décès dans le quartier en a été l'un des signes les plus visibles.